

Compte Rendu de la CSSCT GT Pastillage (inst. N°08)

Date : Mardi 25 Janvier 2022

Participants :

M. DUBOIS H., Chef d'installation n°08,
M. GORCE L., Responsable Production CNV/PST.

Représentants des salariés membres de la CSSCT :

M. DORIS Ph., Représentant CFDT,
M. PIERAGNOLI A., Représentant CFDT,
M. MANZETTI E., Représentant CGT.

Diffusion :

Participants,
M. EL HADI N., Secrétaire du CSE,
M. GIRARD V., Directeur Q3SEP,
M. MER S., Responsable service santé/sécurité.
M. LE TESSIER Y., Directeur établissement,
Membres de la CSSCT.

1. Préambule

Une visite préparatoire a été réalisée le Lundi 11 Janvier par une partie des membres de la CSSCT. Une liste de question à par la suite était transmise au CI ainsi qu'au Responsable service santé/sécurité par mail. Ces questions sont reprises et listées au §3.

A noter que pour la réalisation de ce GT, il est nécessaire d'être en cote et de posséder un masque (et pas uniquement un masque de fuite) afin de pouvoir rentrer dans la majorité des salles de l'installation. Les membres peuvent se changer dans le vestiaire visiteur dont l'entrée se situe au milieu du couloir entre l'entrée du pastillage et celui de SPAC, au rdc de la zone bureau de AP2.

Les réponses ont été données au cours de la visite (pour certaines complétées après la visite également). A noter que l'atelier pastillage n'a pas pu faire l'objet d'une visite l'année passée en compagnie du CI et de la sécurité. Il n'empêche une visite préparatoire avait été réalisée dont les questions et remarques ont été reprises cette année.

2. Remarques générales

L'atelier pastillage est le plus gros atelier en termes de quantité de personnel de notre site. Il fonctionne en équipe 6x8 (mais pas que), chaque équipe comporte entre 12 et 14 salariés. En comptant le personnel de journée, technicien maintenance, équipe soutien, SPR (poste de nuit également), technicien équipement, soutien d'exploitation, encadrement, projet et travaux, entreprises extérieures (GMES, Vinci,..), cela doit faire plus de 200 personnes différentes (à minima) qui passent dans l'atelier par semaine.

Depuis un certain nombre d'année, cet atelier est en perpétuel chantier : ex-L1, GEODE, R1&2, Back-up Degussa, Démantèlement des DEGUSSA, Ripoche 1, Broyeur, four LPA, CAPADOX, nouvelles AGV. Il n'y a pas eu deux années consécutives depuis au moins 15 ans sans modification de l'installation et donc de son exploitation. Ce qui n'est pas le cas pour les autres ateliers, usinage, squellettage, grille, grappe, recherche...

Ce contexte n'est pas à négliger quant à la maîtrise et l'application des standards, qu'ils soient de fabrication, de contrôle ou de sécurité. Il est difficile de se sentir responsable d'un équipement ou d'un processus quand il doit s'arrêter ou être modifier ou encore que X dizaines de personnes gravitent autour afin d'essayer de comprendre comment le faire fonctionner au mieux. Afin de maintenir ces standards, il est donc nécessaire de dépenser une grande quantité d'énergie dans l'accompagnement, la sensibilisation et la formation. Notre organisation ne comporte plus de personne ayant ce travail de fond permanent à charge. Ni le chef de quart, ni le chef d'atelier, ni le CI, ni même l'équipe soutien d'exploitation n'ont ni les prérogatives ni le temps de prendre ces tâches. Il manque un maillon, une personne dans l'atelier avec plutôt une casquette sécurité/radiopro/qualité qui s'occupe uniquement de la bonne application des standards et de la sensibilisation auprès des opérateurs.

Néanmoins les membres de la CSSCT ont pu constater que depuis la dernière visite des points ont été traités. Dans l'ensemble l'atelier pastillage aurait besoin d'une relance de son programmes 5s pour fiabiliser son rangement. Encore trop d'EPI traînent dans l'atelier à des endroits où ils ne devraient pas (sur des confinements, dans les étagères de gants,...). Les postes de travail ne sont pas rangés et il y a trop de stockage sauvage en tout genre ce qui n'aide pas en matière de radioprotection.

3. Liste des remarques pour l'année 2021/2022 et réponses apportées à la CSSCT

Vestiaire

- Question n°1 : Saut de zone vestiaire PST - présence de sac de masque en grand nombre. Dans la même zone mauvaise odeur au niveau de la douche de sécurité. Rince œil non-fonctionnel. (pas nettoyé, présence de calcaire), forte dégradation des douches, le radiateur près des douches est non fonctionnel.

Réponse du CI : Il y a effectivement encore beaucoup de chaussures en vrac et de masques en vrac. **Action CI : Un point zéro va être fait avec le retrait du matériel qui traîne et la redistribution des casiers.** En cours de réflexion, la consigne de mettre au sale les cottes et de repositionner la dosimétrie systématiquement à chaque sortie.

⇒ Il manque une ressource pour la gestion de ces sujets concernant cette installation. Les rinces œil sont toujours dégradés et la douche présente devrait être utilisé de temps en temps.

- Question n°2 : Le vestiaire de passage AP2 nord, porte coupe-feu qui ne se referme pas ?

Réponse du CI : *Le point a été noté. Nous vérifierons si des travaux à ce niveau n'ont pas été réalisés.*

- Question n°3 : Vestiaire sud entreprises extérieures - panier de sur chaussure trop profond ?

Réponse du CI : **Action CI : Une plaque peut être installée afin de diminuer la profondeur du bac et faciliter sa vidange.**

- Question n°4 : Accès extérieur apprentis sud - porte cassée. Sas accès apprentis sud - présence de tige filetée qui dépassent du sol.

Réponse du CI : *Le point a été noté. Il est possible que le problème ne soit plus d'actualité*

- Question n°5 : Vestiaire LAC douches non-fonctionnel, lavabo de sortie de zone sans pression, et à côté des casiers- radiateur au sol.

Réponse du CI : *Le point a été noté. La réfection intégrale du vestiaire n'est pas prévue mais des actions d'entretien sont entreprises en permanence.*

Hall pastillage

- ⇒ Aspect général - Il y a de moins en moins d'équipement et de plus en plus de dépôt « sauvage ». L'aspect général n'aspire pas à la confiance. Le sol, refait récemment, est très marqué.
C'est une zone d'entreposage de matériel, de déchet en plein milieu de l'atelier. Des chantiers de démantèlement ont été réalisés côté SPAC et jamais, ni pendant, ni après les travaux, l'aspect de l'atelier n'a été comparable à celui du pastillage en termes de « mauvais » rangement. Il y a des servantes (caisses à outils) de partout.
- Question n°6 : Vers la salle de vie - gabarit 4 bouteillons en équilibre contre un mur (risque de chute). Dans la salle de vie, les chaises sont endommagées, il y a des classeurs en équilibres sur l'armoire, des tableaux au sol, bureau informatique mal rangé ?

Réponse du CI : Ils (les bouteillons) ont été évacués, la salle a été rangée.

- Question n°7 : Il y a une zone, assez grande, d'entreposage de déchet et de stockage en tout genre devant la salle de vie qui est mal délimitée (pas de rubalise). Il y a également un échafaudage avec des détecteurs de fumée. Il reste des extractions suite au chantier DEGUSSA non tapées ou vynilées, quid de la contamination de ces équipements. Des affichages circuits d'évacuation sont mal fixés.

Réponse du CI : En ce qui concerne les détecteurs, un chargé d'affaire a été détaché à la mise en place d'une solution pérenne. Pour le fléchage d'évacuation, le fléchage sera repositionné.

Pour ce qui est des stockages, des travaux sont encore en cours dans la zone. La situation n'est pas encore stabilisée et du matériel sera évacué dès la fin des travaux. La ventilation des DEGUSSA est toujours opérationnelle. Elle permet de maintenir l'atelier à un niveau de dépression adéquat. Des contrôles SPR ont été réalisés et il n'y a pas de contamination.

- Question n°8 : Au niveau du passage pastillage-dégainage, derrière ripoche 1, une signalétique de sortie de secours cachée suite à chantier.

Réponse du CI : Comme répondu précédemment, des chantiers sont en cours, la situation est transitoire, elle sera remise en conformité dès la fin des travaux. La situation temporaire actuelle n'est pas à risque.

- Question n°9 : Ci-dessous une liste de remarque complémentaire concernant l'ordre et le rangement du hall de frittage :
 - Porte direction qualité derrière R3 présence de barre métallique sur chariot risque de collision.
 - Extincteur n° 192 ancienne rectif 1 obstrué.
 - Extincteur derrière R3 n°11 à déplacer.
 - Rangée de casiers derrière R3 zone à contamination présence d'objets en tout genre, à trier puis évacuer.
 - Derrière Rectif 3 PIR en équilibre en plein milieu du passage.
 - Derrière Rectif 3 caisses à outils avec présence d'objets possiblement contaminés dessus.
 - Zone qualité derrière bureau Conducteur de four zone à ranger et trier.
 - Devant la machine à densité LS, manque 2 procédures guide file/serre file.
 - Juste avant équipe soutien, gabarit 4 bouteillons en équilibre sur le mur.
 - Local ventil passerelle ripoche 2 manque protection au plafond (poutre rayé en rouge).
 - Présence de matériels informatiques au sol sous tous les postes de travail (rectifs, densité,...).
 - Reste de câble pour le maintien de vinyle sur capadox à enlever.

Réponse du CI : Les points sont notés, une campagne de rangement pourra être réalisée avec le personnel de remonte.

- ⇒ Les membres de la CSSCT estiment qu'un bon 5S est nécessaire dans la zone.

Ripoche 1

- Question n°10 : Aspect général - L'équipement n'est plus exploité mais toujours sous tension. Il n'y a pas d'affichage d'information sur l'équipement. Des parties de l'installation sont inaccessibles. Présence de déchet au sol, des containers de 1m³ cohabitent avec des chariots et des bouteillons au sol.

Réponse du CI : L'équipement est toujours sous tension car il y a toujours des rétentions de matière et la ventilation doit rester fonctionnelle. Les chariots et bouteillons ont des emplacements bien définis. Comme pour le reste du hall de frittage, dès la fin des travaux, les déchets seront évacués.

Ripoche 2 + hotte

- Question n°11 : Le poste au niveau de la hotte n'est pas rangé : présence d'EPI en tout genre et présence de matériel informatique en tout genre. Il y a du vinyle au sol. Présence d'EPI, de déchets et d'outils sur le confinement de sortie (et d'entrée).

Réponse du CI : Le ripoche 2 sera compris dans la campagne de rangement de la zone. Une manipulation était en cours devant la hotte de transfert, c'est pourquoi il y avait du vinyle au sol.

Rectifieuse 3

- Question n°12 : Présence de matériels informatique au sol en bout de chaine de tri (sous l'équipement). Présence d'EPI non rangés.

Réponse du CI : *Ces points ont été notés, un rangement pourra être réalisé par les équipes en remonte.*

- Question n°13 : Quel est le cadrage fait par le RDS en ce qui concerne le rejet de la ventilation procédé directement dans l'atelier (idem pour R6) ?

Réponse du CI : Ces modifications ont été cadrées par une FEM/DAM (n° ????) qui n'a pas mis en évidence ou fait ressortir d'écart par rapport au RDS par rapport à cette conception.

Rectifieuse 6

- Question n°14 : Présence de plexi qui obstrue l'extincteur à côté de l'accostage AGV. Présence de matériels informatiques sous le contrôle. Sur la Passerelle au-dessus de Rectif6 présence d'objets en tout genre (outils, EPI,...) – risque de chute de ces objets.

Réponse du CI : *Idem que pour la question n°12, un point sera réalisé afin de ranger la zone, évacuer le matériel si nécessaire et identifier le restant.*

CAPADOX

- Question n°14 : Nous avons constaté l'absence de moyen de communication au premier et deuxième étage. Il y a encore la présence de plastique de protection (qui s'enlèvent à moitié) sur les plexiglas du confinement externe. Il reste de tiges filetées qui dépassent du sol pouvant entraîner un risque de chute.

Réponse du CI : *Ces points ont été notés. Dans le projet initial, il n'a pas été prévu de moyen de communication. Les tiges vont être coupées.*

BTU1/2

- Question n°15 : Ci-dessous, les remarques concernant l'environnement des BTU :
 - Btu1 armoires électrique/matériel de maintenance obstruées par caisse à outils.
 - Présence d'EPI en tout genre de partout et de poubelles, soit sur ou le long des convoyeurs de nacelle.
 - Couvertres confinement BTU en équilibre et chaud (qui de la température et de la détérioration des joints ?).
 - Vinyle de protection sur l'armoire alarme ventilation (fuite d'eau lors d'épisode pluvieux, est-ce toujours d'actualité ?).
 - Etagère de stockage des nacelles plus au standard 5S et arrière du bureau des conducteurs mal rangé (présence de milliers de PV...).

Réponse du CI : *Il s'agit d'une situation transitoire liée à des chantiers et d'intervention permanente dans la zone. Il n'empêche ceci dégrade effectivement l'aspect général. Comme pour les questions n°12 et 13, du rangement sera réalisé. La reprise des joints pourra être intégré dans notre projet de remise à niveau des confinements en vue des futures campagnes URE.*

Presse LC/LS

- Question n°16 : Ci-dessous, les remarques concernant l'environnement des presses
 - Présence de 2 PIRS en équilibre devant les armoires électriques.
 - Caisses à outils avec vrac dessus.
 - Armoire coupe-feu avec présence d'objets possiblement contaminés posés dessus.
 - Le touret situé dans le local des mécanos ainsi que la perceuse sont-ils toujours aux normes ?

Réponse du CI : *Ces remarques ont été notés et feront l'objet d'un rangement.*

6m40

- Question n°17 : Présence de traces d'additifs hors confinement. Poste intrack en vrac. Présence d'EPI en tout genre sur l'armoire électrique (manque de rangement pour les EPI).

Réponse du CI : *Ces remarques ont été notés et feront l'objet d'un rangement.*

Densité LC

- Question n°18 : tuyau de clim au sol risque de chute, pas de marquage au sol pour la rétention. Dégradation de la couverture supérieure de la machine ; il manque une plaque.

Réponse du CI : *Ces remarques ont été notés et feront l'objet d'un rangement ou d'intervention de la part de la maintenance.*

Densité LS

- Question n°19 :
 - 3 néons ne fonctionnent pas. Présence de l'ancien couvercle de la machine au sol (depuis plusieurs années ?).
 - Revoir les règles de radioprotection machine ouverte quand elle est arrêtée, présence d'éclats de pastille et poussière d'uranium. Risque de contamination.
 - Présence de matériels informatiques non utilisés.

Réponse du CI : *Ces remarques ont été notés et feront l'objet d'un rangement. Nous nous rapprocherons du service RP pour la partie radiopro. Une demande sera faite pour l'éclairage.*

AGV et manutention des chariots

- Question n°20 : La technologie AGV a évolué. Le marquage au sol est-il toujours nécessaire (lignes bleue ou jaune) ? Ne devrait-il pas y avoir une identification des zones de circulation des AGV ?
- Question n°21 : Quelle est la stratégie de protection des équipements par rapport au déplacement de chariots (poteaux rouges comme pour les clim' de capadox ou rien comme pour l'armoire à pastille juste derrière côté R3) ?

Réponse du CI : C'est une bonne remarque, une réflexion va être menée sur les marquages au sol afin de mettre plus clarté. En ce qui concerne les protections, c'est au cas par cas.

Equipe soutien

Question n°22 : A noter la présence de néons entreposés et risquant de se briser. Il y a un parking de balises SPR qui obstruent la circulation (devant le local SPR). Extincteur 30 et caché derrière la porte.

Réponse du CI : Ces points ont été notés.

Labo Oxyde

Question n°22 : Revoir l'affichage dans le local de stockage des chariots de bouteillons afin de mieux alerter sur la fin de zone contrôlée et l'éventuel accès au crayonnage.

Réponse du CI : Ces points ont été notés.

4. Bilan des actions

Ce bilan d'action synthétise les actions principales à réaliser d'une année sur l'autre. Il peut ne pas contenir certaines actions pouvant être plus ou moins réalisées immédiatement dont font partis un certain nombre de points qui ont été notés.

N°	Action	Pilote
1	Point zéro sur le saut de zone avec rangement et réattribution des casiers. Choix de la mise en place ou non d'une consigne concernant les cottes.	CI/chef d'atelier
2	Diminution de la profondeur du bac de sur chaussure vestiaire sud/EE	CI
3	Détection incendie hall de frittage (sur échaffaudage à date).	Chargé d'affaire/CI
4	Rangement/5S sur hall de frittage (question 9) à réaliser + zone Ripoche 2.	Chef d'atelier
5	Point sur conformité du touret dans le local mécano.	Service Sécurité
6	Balisage au sol du trajet AGV.	CI/Sécurité
7	Rangement des zones BTU, LS, LC, densité et couloir équipe soutien, avec retrait du matériel obsolete/inutile et identification du matériel restant.	CI/chef d'atelier

Les élus CSSCT présents au cours de ce GT.

A. Pieragnoli – Rapporteur du CSSCT